

## CONVOCATION

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes (LAC)

I و

## **CONSEIL MUNICIPAL**

## est convoqué à la Mairie le mardi 4 novembre 2025 à 19h00

## Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2025
- 2. Communications du bureau
- 3. Communications du Conseil administratif
- 4. Rapports des commissions
- 4.1. Cohésion sociale du 30 septembre 2025
- 4.2. Sécurité et mobilité du 1 octobre 2025
- 4.3. Finances du 13 octobre 2025
- 4.4. Adhoc du 28 octobre 2025
- 5. Délibérations
- 5.1. Délibération relative à l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2026, au taux des centimes additionnels 2026, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter
- 5.2. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de 256'400.00 F destiné au versement de la contribution annuelle au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour l'année 2026
- 6. Motions
- 7. Résolutions
- 8. Pétitions
- 9. Interpellations
- 10. Propositions du Conseil administratif
- 11. Propositions individuelles et questions
- 12. Divers
- 13. Questions du public

Pregny-Chambésy, le 16 octobre 2025 La Présidente : Charavee CHANTRANUWATANA